

# AGRIPARC DES BOUISSSES CONCERTATION

**BALADE EXPLORATOIRE  
& ATELIER CITOYEN PARTICIPATIF**

**20 NOVEMBRE 2021**

9h30 - 12h30 La Bulle Bleue - ESAT

**DESSINONS ENSEMBLE  
LE FUTUR AGRIPARC  
DES BOUISSSES**

Aujourd'hui démarre la concertation pour l'aménagement de l'Agriparc des Bouisses. Lors de la campagne électorale, nous nous étions engagés à valoriser ce secteur unique, à le transformer en un espace d'au moins 100 hectares mêlant forêt urbaine et agriculture de proximité. Un agriparc c'est avant tout un projet de nature que nous souhaitons inventer ensemble et qui sera ouvert à tous les habitants de la métropole. Ce lieu doit révéler ce poumon vert aux portes de la ville pour en faire un lieu de balade et de découverte de la biodiversité, d'agriculture et de loisirs verts, où l'on peut venir passer la journée ou un moment.

Notre ambition est de donner toute sa place à la nature en ville pour une Métropole plus verte, plus résiliente, pour lutter contre l'étalement urbain, pour préserver les terres agricoles de la ceinture verte. Nous souhaitons également rééquilibrer la ville vers l'ouest trop souvent délaissé, prendre soin des quartiers existants, les embellir mais aussi proposer de nouvelles formes d'habitat en lien avec les espaces naturels.

Une large concertation est prévue pour accompagner la conception de ce nouveau « quartier parc » sur la plateforme « [participer.montpellier.fr](http://participer.montpellier.fr) », et nous vous convions le samedi 20 novembre sur le site des Bouisses pour une demi-journée de balade exploratoire suivie d'un atelier participatif.

Nous voulons que tous les habitants puissent contribuer, partager leurs idées et s'exprimer sur ce grand projet. Cette première étape importante nous permettra de dessiner ensemble le futur agriparc des Bouisses. Nous espérons que vous serez nombreux à y participer dans l'esprit du renouveau démocratique que nous souhaitons pour Montpellier.



**Michaël Delafosse**  
Maire de Montpellier  
Président de Montpellier  
Méditerranée Métropole



**Coralie Mantion**  
Vice-présidente  
Déléguée à l'Aménagement  
durable du territoire,  
à l'Urbanisme  
et à la Maîtrise foncière



# PROJETS, IDÉES ET ENJEUX DE LA CONCERTATION

À Montpellier, sur 140 hectares, à minima 100 hectares d'agriparc vont être aménagés dans le quartier des Bouisses, en lisière ouest de la ville. Il s'agit avant tout de préserver un grand espace de nature, de lutter contre l'étalement urbain et de créer un espace agro-écologique de référence dans un quartier où la création de logements se fera de manière parcimonieuse. Une démarche participative innovante est lancée auprès des habitants afin qu'ils alimentent le projet d'agriparc sur lequel vont travailler les équipes de concepteurs paysagistes, urbanistes et spécialistes de l'agriculture urbaine.

## UN AGRIPARC, C'EST QUOI ?

Un agriparc est un parc agricole inclus dans l'espace urbain, combinant différentes fonctions autour de l'agriculture. C'est un lieu paysagé de production, de commercialisation en circuit court mais aussi un lieu de loisirs verts ouvert à tous comprenant par exemple des parcs de jeux pour enfants, un parcours de santé...



## LA VILLE VERTE : MISE EN RÉSEAU DES PARCS EXISTANTS

### UN QUARTIER VÉGÉTALISÉ OÙ LA NATURE RETROUVE SA PLACE

L'agriparc des Bouisses contribuera à la biodiversité par le maintien des continuités écologiques. Il complètera la ceinture verte des grands parcs et des grands espaces verts de Montpellier : Montcalm, Dumont, Charpak, Cambacérès, La Rauze, Domaine d'Ô, Malbosc, Méric, Montmaur, parc zoologique de Lunaret, Grammont, Coulée verte de La Mosson ou encore l'agriparc du Mas Nouguier. Avec son agriparc, le quartier des Bouisses sera un lieu de vie, de pratiques agricoles et de loisirs ouvert à tous.



**Avec ses 100 ha, l'Agriparc des Bouisses sera le plus grand espace vert de Montpellier.**

A titre de comparaison

- Montmaur : 27 ha
- Lunaret : 80 ha
- Montcalm : 23 ha
- Mas Nouguier : 17 ha
- Charpak : 10 ha



## LA VILLE EN MOUVEMENT

UN QUARTIER OÙ L'ON A PLAISIR À MARCHER, DOTÉ D'ITINÉRAIRES CYCLABLES ET FACILEMENT ACCESSIBLES EN TRANSPORTS EN COMMUN POUR SE DÉPLACER SANS POLLUER.

À l'intérieur des 100 ha d'espaces verts et agricoles, les mobilités actives seront privilégiées. Le passage de la ligne 5 de tramway en bordure sud de ce secteur permettra une accessibilité aisée à l'agriparc, et des pistes cyclables seront aménagées.



## LA VILLE INCLUSIVE ET HABITÉE

### UN QUARTIER ACTIF, INCLUSIF ET CONVIVAL.

Il y aura de nouvelles constructions de logements qui traduiront la ville de l'après-Covid-19. Ce seront de nouvelles formes d'habitat, innovantes par leurs typologies, leurs matériaux et leurs conceptions seront réalisées en lien avec l'espace naturel et agricole de l'agriparc. Cette démarche d'habiter autrement repose sur une mixité sociale, intergénérationnelle et une urbanisation maîtrisée.



«Mas Cobado»  
Architectes : Agence Architecture environnement  
Premier projet d'habitat participatif à Montpellier en lisière de l'agriparc des Grisettes.  
Maître d'ouvrage : groupe d'habitants MasCobado/ promoteur Promologis

## UNE DÉMARCHÉ ORIGINALE DE DIALOGUE COMPÉTITIF ET DE CONCERTATION ASSOCIÉE.

Lancée début juillet 2021, la procédure de dialogue compétitif a permis de sélectionner, dès septembre 2021, trois candidats admis à soumissionner sur la base des compétences et références suivantes : Paysage - Urbanisme - Architecture - Ingénierie en matière d'environnement, biodiversité et agroécologie - Technicités en mobilités, hydraulique et réseaux/voirie.

Ces trois candidats vont être entendus à plusieurs reprises pour suivre l'évolution de leurs réflexions et de leurs propositions jusqu'à la clôture de la procédure et la remise d'une offre finale. Ils seront notamment nourris par les contributions citoyennes et seront évalués sur leur capacité à les prendre en considération dans leur proposition. Le lauréat sera choisi par la Commission d'Appel d'Offres et le projet présenté en septembre 2022. Il accompagnera la Ville de Montpellier jusqu'à la fin de la création et des aménagements du parc.



## LES SUJETS MIS À LA CONCERTATION CITOYENNE

Pour que ce quartier soit un poumon vert, un lieu inclusif, innovant et apaisé, il est important que chacun puisse apporter ses idées et suggestions. Tout est à inventer ensemble pour enrichir le travail des équipes de professionnels.

- QUE SOUHAITERIEZ-VOUS TROUVER DANS CET AGRIPARC ?
- QUELS CHEMINEMENTS ET AMÉNAGEMENTS POUR PIÉTONS ET CYCLISTES AIMERIEZ-VOUS UTILISER ?
- COMMENT IMAGINEZ-VOUS LA LIMITE ENTRE LA ZONE URBANISÉE ET LA ZONE NATURELLE ?

# PARTICIPEZ À LA CONCERTATION :

## EN LIGNE

Sur la plateforme participative [participer.montpellier.fr](https://participer.montpellier.fr) du 12 novembre à février 2022.

## AU COURS DE LA BALADE EXPLORATOIRE

Pour découvrir le site du futur agriparc suivie d'un atelier citoyen participatif : le 20 novembre 2021 de 9h30 à 12h30 La Bulle Bleue : 285, rue du Mas de Prunet - 34070 Montpellier (*pass sanitaire obligatoire*). Pour permettre une bonne organisation de la Balade exploratoire, l'inscription est obligatoire avant le 18/11/2021 sur : [participer.montpellier.fr](https://participer.montpellier.fr)

## EN CANDIDATANT AU GROUPE CITOYEN

Constitué d'habitants de la métropole, les personnes s'engagent à participer à deux ateliers participatifs entre janvier et février 2022.



## CALENDRIER

**Du 12 novembre 2021 à février 2022** : 1<sup>re</sup> phase de la concertation en ligne.

**20 novembre 2021** : Balade exploratoire et atelier participatif.

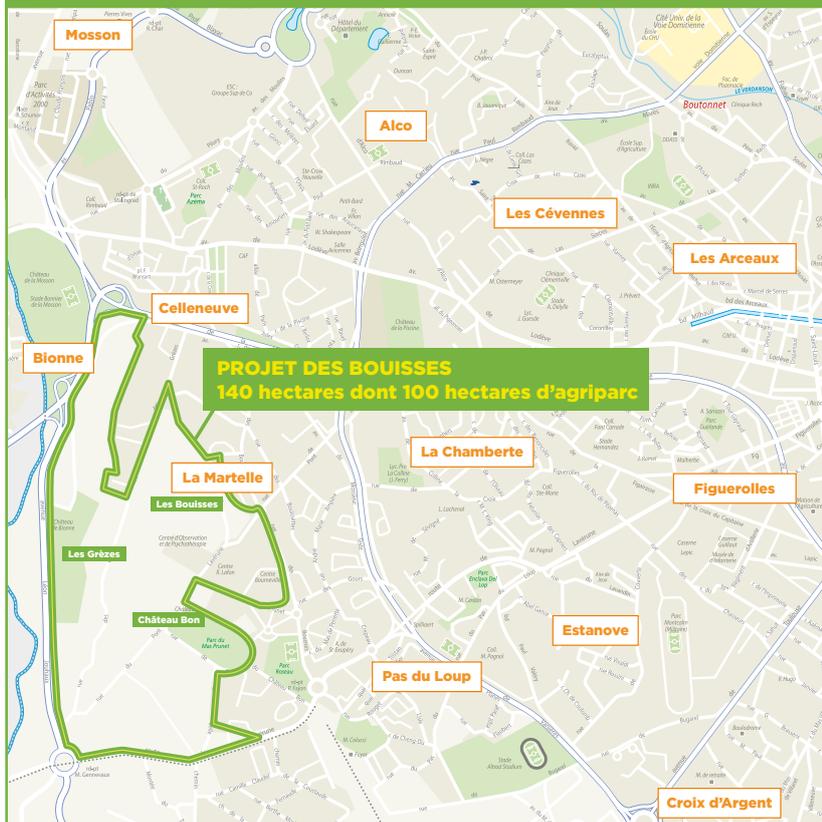
**Décembre 2021** : Constitution du Groupe citoyen.

**De janvier à février 2022** : Deux ateliers participatifs du Groupe citoyen.

**Mars 2022** : Formalisation de la contribution des citoyens.

**Septembre 2022** : Réunion publique de restitution de la démarche de concertation et présentation du projet lauréat.

**Fin 2025** : Livraison d'une 1<sup>re</sup> phase d'aménagements d'espaces publics en lien avec la mise en service de la L5 du tramway.



Contribuez sur [participer.montpellier.fr](https://participer.montpellier.fr)

